

L'instrumentalisation grossière de la commémoration de l'abolition de l'esclavage

La célébration de l'abolition de l'esclavage et de la traite, dont la date a été arrêtée au 10 mai de chaque année nous rappelle que dans l'histoire, on a connu ce qu'il faut bien appeler un « crime contre l'humanité », quoi qu'une loi n'était sans doute pas nécessaire pour en avoir conscience, mais c'était peut-être le tribut à une mémoire toujours aux prises avec des choix de société : Liberté, égalité et fraternité ou multiculturalisme...

Une commémoration aux dés pipés qui nous en fait oublier l'essentiel

On entend de drôles de choses lors de cette commémoration. On met en exergue Malcom X, ce drôle de modèle américain qui militait pour la création d'un Etat noir séparé et musulman, continuant à travers cette démarche le racisme qu'il disait vouloir combattre. Qu'est-ce que cela a donc à voir avec l'abolition française de l'esclavage ? Rien ! Pas plus d'ailleurs le pasteur Martin Lutter King qui militait dans les années 1960 contre une ségrégation aux Etats-Unis qui prolongeait le fait que l'esclavage fut pratiqué sur l'ensemble du territoire de ce pays par les blancs, alors qu'en France nul en métropole n'eut d'esclave. Cette activité ignoble en ce qui concerne la France était réservée à des possédants dans des territoires lointains et la traite le fait de riches armateurs, tous héritiers du même sentiment de mépris envers le peuple qu'envers le noir. En France, après la première abolition consacrée par la Ier République, on n'hésita pas à nommer le premier député noir de l'histoire dans une démocratie, Jean-Baptiste Bellay (1). C'est la IIIe

République qui initiera l'entrée de ministres noirs dans un gouvernement d'Europe occidentale dans l'histoire. Pas un pays n'a eu depuis autant de ministres issues de ses territoires d'outre-mer et ses anciennes colonies, même si on peut considérer que l'on pourrait aujourd'hui faire mieux ! Pourquoi oublier cela ?

On dit aussi par exemple que l'abolition contribuerait « à libérer les descendants d'esclaves de leur sentiment de honte... » relayant une revendication militante qui revient à donner la priorité ici à la victimisation. Autrement dit, ceux qui sont noirs devraient avoir un sentiment de honte en regard de cette histoire et les blancs de culpabilité. On ne peut mieux poser les bases d'une division insoluble entre ceux qui vivent ensemble aujourd'hui et sont héritiers ensemble de cette histoire en ayant pourtant su la dépasser, puisque blancs et noirs sont égaux et que le droit du sol ne distingue dans notre pays (1889, IIIe République) personne par la couleur (2). L'éditorial du numéro spéciale de la revue « L'Histoire » prenant pour thème « La France et ses esclaves » est intitulé dans le même état d'esprit victimaire totalement contestable : « La honte ». L'idéologie dominante sur ce sujet a de beaux jours devant elle !

Il y a derrière cette façon de poser les choses comme l'idée de réparer les souffrances d'hier des uns par un repentir des autres, victimes expiatoires de l'histoire, qui n'ont rien à voir avec la moindre responsabilité en regard de ce passé, à moins de considérer qu'être blanc c'est avoir le gêne de l'esclavagisme, ce qui reviendrait à épouser des thèses tout simplement relevant du racisme biologique du pire genre, derrière un racisme anti-blanc très tendance !

L'inconscient au secours de la victimisation

On évoque même la psychanalyse pour justifier cette demande de repentance articulée à la revendication de la discrimination positive, en avançant qu'il resterait dans l'inconscient

collectif français un racisme postcolonial que seules des mesures volontaristes permettraient de combattre. Ceux qui encouragent par un discours anti-blancs le sentiment de revanche contre ces derniers instrumentalisent l'inconscient en apprentis sorciers de la haine, jouant avec ce que Freud précisément a analysé et dénoncé comme un mécanisme de manipulation des foules.

C'est avec ce genre de méthode qu'en d'autres temps on a élevé des buchers et pratiqué des pogromes, selon la technique rompue du bouc-émissaire concentrant sur lui toutes les frustrations et la levée des inhibitions de tous les refoulements. Freud montre ici en regard de cette actualité au moment où on entend le démonter, combien les pages de son « Essais de psychanalyse » (3), au chapitre « psychologie collective et analyse du moi » demeurent dans notre patrimoine universel une référence incontournable en regard de ce risque, en véritable garde-fou du libre-arbitre, et par là des droits et libertés qui font la dignité de l'individu.

En croyant pouvoir effacer le mal en en créant un nouveau, on ne fait qu'une addition de souffrances alors que l'abolition de l'esclavage oriente la psychologie de l'histoire dans le sens que tous se donnent la main, à travers cette prise de conscience collective de l'égalité des hommes qui les additionne comme des égaux en marche vers un monde meilleur.

Se remémorer pour faire histoire commune et non se séparer

L'humiliation volontaire des blancs serait la solution pour se remémorer l'histoire en créant encore de nouveaux ressentiments qui n'en finiraient pas de séparer pour ne parvenir finalement qu'à reproduire les séparations de l'esclavage entre noirs et blancs, rendant à jamais impossible l'idée d'appartenir au même peuple.

Mais d'emblée, poser ainsi les choses, c'est dire vouloir se remémorer en oubliant, en ignorant l'histoire elle-même. Qu'en est-il de fait, concernant l'histoire de France ? On donne

toujours le sentiment que l'abolition se serait faite contre la France, contre la République elle-même, ce qui est éminemment faux !

C'est de l'explosion des journées de luttes des ouvriers sur les barricades de février 1848 dont est issue la seconde République que l'abolition de l'esclavage a été définitivement scellée, déclenchant dans les possessions françaises d'outre-mer des révoltes appuyant cette exigence de liberté. Cette nouvelle République fondée sur la question sociale devait naturellement être portée à en finir avec cette abjection de l'esclavage, étant défini par le principe de la supériorité des droits et libertés communs, de la citoyenneté sur toutes les différences !

De fait, ce n'est pas de honte dont il est question ici, mais de fierté commune à tous les hommes, d'avoir su dépasser cette histoire en élargissant l'égalité à tous, selon une dynamique de progrès des idées et de la condition humaine qui impliquait indubitablement l'abolition de l'esclavage. L'abolition préexiste à la laïcité dont elle était la condition, le préalable, pour concrétiser l'égalité du traitement de tous en regard du droit, de la loi, de la responsabilité vis-à-vis de la chose publique que matérialise la République comme nouvelle dignité de l'homme.

L'école laïque qui ne fait aucune différence entre ceux qui la fréquentent, est le véritable creuset du vivre ensemble, où l'abolition est aujourd'hui dans les programmes qu'on y enseigne en bonne place, à condition encore que par culpabilité on ne risque pas d'omettre de se remémorer le juste passé qui fait notre identité nationale, pour ne pas perdre de vue ce qu'il y a à défendre d'une histoire dont il y a à tirer ensemble rien de moins que de la fierté !

Ne pas perdre la mémoire : La France, pays de liberté aux idéaux de progrès !

On accuse souvent les philosophes des Lumières d'avoir oublié l'esclavage dans leur idéal. Il n'y a rien de plus faux. La

société française est bien sûr alors encore marquée à bien des égards par des a priori raciaux auxquels certains de ces philosophes n'ont pas su échappés. Mais sans y chercher des excuses, il n'y aurait jamais eu d'abolition de l'esclavage sans ces pensées de progrès de la condition humaine qui furent les leurs et ont fait ces Lumières qui depuis ont éclairé le monde. Dans « l'Encyclopédie » publiée par Denis Diderot et Jean d'Alembert (1751-1772) il n'y a aucune ambiguïté sur cette question : Dans l'article « Traite des nègres », Jaucourt est explicite : « *La traite est un négoce qui viole la religion, la morale, les lois naturelles et tous les droits de la nature humaine.* »

Il faut aussi se remémorer le discours exemplaire de Robespierre à l'Assemblée Constituante du 24 septembre 1791 qui intervient sur « les droits politiques des hommes de couleur » en tirant les conséquences de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

« Qu'est-ce qu'un homme privé des droits de citoyen actif dans les colonies, sous la domination des blancs ? C'est un homme qui ne peut délibérer en aucune manière, qui ne peut influencer ni directement, ni indirectement sur les intérêts les plus touchants, les plus sacrés de la société dont il fait partie. (...) C'est un homme avili, dont la destinée est abandonnée aux caprices, aux passions, aux intérêts d'une caste supérieure. (...) Mais moi, dont la liberté sera l'idole, moi qui ne connaît ni bonheur, ni prospérité, ni moralité pour les hommes, ni pour les nations sans liberté ; je déclare que j'abhorre de pareils systèmes, et que je réclame votre justice, l'humanité, la justice et l'intérêt national en faveur des hommes libres de couleur. »

L'abolition de l'esclavage interviendra par décision de la Première République trois ans après ce discours : Loi du 16 pluviôse an II (4 février 1794).

C'est Bonaparte, sous le Consulat, qui rétablit l'esclavage en 1802. La Seconde République l'abolit définitivement en février 1848 et dans quels termes là aussi sans ambiguïtés. On doit à Victor Schoelcher (1804-1893) député de la Martinique et de la

Guadeloupe, sous-secrétaire d'Etat à la Marine en 1848, le décret de février 1848 d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. Un texte qui n'a rien perdu de sa portée universelle :

« An nom du peuple français, le Gouvernement provisoire, considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine ; Qu'en détruisant le libre arbitre de l'homme, il supprime le principe naturel du droit et du devoir ; Qu'il est une violation flagrante du dogme républicain : liberté, égalité, fraternité ; Considérant que, si des mesures effectives ne suivaient pas de très près la proclamation déjà faite du principe de l'abolition, il en pourrait résulter dans les colonies les plus déplorables désordres : DÉCRÈTE : ART. 1er. L'esclavage sera aboli dans toutes les colonies et possessions françaises deux mois après la promulgation du présent décret dans chacune d'elles. A partir de la promulgation du présent décret dans les colonies, tout châtiment corporel, toute vente de personnes non libres seront absolument interdits.»

Loin de cette remémoration de l'histoire telle qu'elle est, certains encouragent le ressentiment, l'instrumentalise, comme une véritable fabrique à racisme, à séparation qui par delà la cause politique que cela sous-tend, représente la montée d'un fond de commerce qui pèsent lourd sur les choix des citoyens et la remise en cause du pacte républicain, de ses valeurs fondamentales.

Du ressentiment au multiculturalisme : un programme politique

On interprète des difficultés d'intégration sociale en les rapportant à un procès en discrimination de la société française particulièrement injuste, en incitant ceux qui souffrent des effets de la mondialisation capitaliste à chercher un bouc-émissaire à leurs frustrations en dehors des responsabilités d'un système qui encourage précisément les séparations sur la base des identités et du multiculturalisme,

pour ne surtout pas risquer d'avoir à faire face à la révolte populaire qui subsume les différences.

Des groupes associatifs et politiques occupent ce nouveau marché très médiatique dont il est fait fond de commerce, encourageant le ressentiment des uns envers les autres conduits à se tromper de colère pour générer un racisme anti-blanc censé exorciser le racisme issu d'un nationalisme d'extrême-droite qui converge dans le même piège.

De la même façon qu'on désigne l'étranger comme celui d'où vient tout le mal on désigne les nationaux comme responsables, on justifie son propre racisme en attribuant à celui qui en est l'objet le même ressentiment qui donne bonne conscience ici aux pires travers de l'homme, qu'il soit noir ou blanc.

Ce sont d'ailleurs souvent les mêmes qui voudraient voir remplacé l'égalité par l'équité avec discrimination positive à la clé, ouvrant la voie à donner du pouvoir à des groupes de pression au pouvoir discrétionnaire tirant leur force de parler au nom de ceux dont ils détournent, usurpent la parole en réalité ainsi confisquée derrière l'alibi d'une bien trompeuse grande cause qui ne sert que les intérêts privés et égoïstes de quelques uns ! On sait qu'il y a beaucoup d'argent et de pouvoirs discrétionnaires à drainer derrière le thème des discriminations au gré des ficelles que tirent une large partie de la classe politique pour laquelle c'est un choix de société contre la République.

L'exemple d'un appel pour une République multiculturelle et postraciale soutenu par Valérie Pécresse et Jean-Paul Huchon (l'UMPS) et lancé à l'appui d'une figure aussi emblématique de la réussite que Lilian Thuram, dans une France qui ne regarde pourtant pas la couleur d'abord, est sans doute un des exemples dans le genre des plus effarants. Le modèle américain y est mis en exergue, pour tenter de nous faire croire à son rêve derrière cette diversion de la promotion des minorités visibles faisant illusion pendant que des dizaines de millions d'américains vivent tout simplement dans la rue dont une large majorité de noirs. Des familles entières, des vieillards, des enfants totalement démunis et abandonnée à eux-mêmes dans le

pays de l'Oncle Sam dont Dick Howard, politologue présenté comme l'un des conseillers d'Obama, nous dit que le mot solidarité n'y existe pas. Quel modèle que ce pays au peuple séparé en quartiers selon la couleur ou l'origine social qui ne fait pas de sentiment avec le seul credo qui vaille, le business ou autrement dit « réussi contre les autres ou crève ! » Pas de ça chez nous, c'est clair !

Une division multiculturelle au service de la mondialisation

La mondialisation se réalise par la désagrégation des Etats-nations et des solidarités qu'ils représentent, du lien social qui y est vivant et constitue un facteur de résistance à la logique de l'argent-roi. Il est dans le projet de ceux qui organisent cette sorte de fin du monde de voir remplacé les anciennes solidarités, droits et libertés par une globalisation où les liens seraient ramenés aux identités culturelles transnationales se réalisant par une fragmentation croissante des nations. Il ne resterait selon ce cauchemar aux hommes que l'individualisme, le repli sur l'ethnie, la religion ou la couleur. Une situation faisant éclater les peuples et interdisant toute action collective contre leur ennemi de classe tirant de ce projet la garantie de la domination suprême des plus riches !

Dans ce contexte on voit aussi ce que l'on vise avec comme principaux acteurs de ce mouvement les flux migratoires, l'organisation d'interdépendances économiques détruisant la notion même de frontières. On voit simultanément comme Michèle Tribalat le relève, « la montée en puissance d'acteurs internationaux (Europe, ONU, ONG, cours de justice) limitant la souveraineté des Etats en matière de politique migratoire, et animés d'un même esprit de « transnationalisme » (4). On voit ce que laisse envisager cette évolution, adjuvant du diktat des marchés et de la mondialisation, la montée d'un melting-pot derrière lequel les identités nationales se diluent et disparaissent pour laisser la place à des ensemble

supranationaux communautaristes défendant des intérêts égoïstes contre les autres dans une concurrence du droit à la différence ayant valeur de prime à la différence des droits.

On voit comment l'immigration montrée par certains à gauche comme le vecteur d'une mobilité des hommes sans frontières présentée comme une nouvelle liberté essentielle, un droit de l'homme du XXIe siècle, est en fait malgré elle au service de la mondialisation. Elle est tournée contre les Etats-nations et les résistances qu'ils représentent comme facteur d'intervention dans la régulation économique à travers les acquis sociaux de leur législation sociale. L'immigration doit être considérée de ce point de vue comme un cheval de Troie de la mondialisation qui hypnotise le combat de classe.

Il n'y a plus de démocratie quand elle est soumise à une situation où la condition des individus est dominée à la fois par l'exploitation et la division en clans identitaires interdisant toute émancipation des individus fondée sur leur intérêt commun et par là les castrant de tout rôle sur le cours de leur histoire. Aussi, en luttant contre cette forme de soumission, c'est bien la liberté que l'on défend! Et cela concerne non seulement ceux vivants en France, mais tous ceux qui croient dans l'immigration trouver un salut qui ne peut exister que dans la lutte pour cette cause commune, dans leurs propres pays, d'une même libération du rôle de l'économie de marché portée au-dessus de toute chose.

On voit ici que les enjeux du sens donné à cette commémoration de l'abolition de l'esclavage constituent un point capital en regard de ce qui se joue dans l'histoire qui se fait. Commémorer, faire appel au devoir de mémoire est de la plus haute responsabilité, car c'est à partir de la façon d'écrire l'histoire que l'on donne à l'avenir la teneur des lendemains et le destin de l'homme qui s'y joue.

L'égalité pour combattre le ressentiment

et se retrouver dans la fraternité

Le désir de revanche sur le passé ne réconciliera jamais personne avec son histoire tout en détruisant les bases de toute fraternité. L'élévation de l'humanité a toujours été le fait de conquêtes collectives à l'image de la République pour laquelle les droits de l'homme sont la plus belle expression de sa capacité à savoir dépasser les contradictions de l'histoire en ouvrant par-delà les différences à tous la liberté.

On parle beaucoup de la traite transatlantique et de l'esclavage occidental, et on oublie un peu facilement la traite et l'esclavage que l'on doit au continent arabe, l'exemple dans ce domaine le plus important et le plus long dans le temps. Il se trouve que c'est une certaine gauche qui entend qu'on taise cet aspect qui fait tâche en regard de la nouvelle l'icône sacrée qui a remplacé celle de l'ouvrier, « l'immigré », que l'on cultive comme le nouveau « damné de la terre », purifié de tout passé et sorti indemne de cette histoire maquillée par la bienpensance petite bourgeoise qui a trouvé ici l'objet de sa bonne conscience, justifiant encore mieux sa place dans le système et sa contribution à l'enfumage général. Comme Marc Ferro le note, « Pour la tradition anticolonialiste, devenue tiers-mondiste, évoquer les excès commis par les victimes de la colonisation est en quelque sorte un tabou. Autant elle stigmatise le racisme des Européens, la manière dont ils ont pratiqué la traite et l'esclavage, autant elle demeure discrète sur ces mêmes pratiques commises aussi par les Arabes. » (5)

Dans un certain nombre de pays vivant sous des régimes islamiques féodaux, on rencontre encore l'esclavage dont l'ONU ne dit « bizarrement » pas un mot. Elle préfère défendre en lieu et place des Droits de l'homme, de l'inaliénabilité des droits et libertés individuels, les communautarismes, la domination des religions sous le prétexte de la défense d'un droit à l'identité ou à l'origine qui nous fait faire retour au tribalisme, au clanisme, au moyen-âge. Ceux qui dominent le

monde y trouvent un formidable arrangement des choses pour contrecarrer l'émancipation des peuples, pour briser tout rêve de lendemains qui chantent.

Le sens de l'histoire, un dépassement dialectique vers l'émancipation de tous ?

L'histoire humaine est faite d'expériences qui apprennent à l'humanité comment s'orienter pour tirer le meilleur de ses facultés, de ses possibles, en dépassant les contradictions internes qui la tourmente et poussent vers l'avant fréquemment sur le mode d'un pas en arrière et de deux pas en avant. Elle est marquée par une succession de prises de conscience parfois dont l'avènement s'est fait dans la douleur, en dépassant l'horreur, l'homme faisant l'expérience parfois de ce qu'il peut de pire pour trouver les ressources en lui d'extraire le meilleur. La contradiction insoluble du maître et de l'esclave a été dépassée par l'avènement de l'égalité, où dominants et dominés se sont fondus dans l'accès à la même citoyenneté.

Nous n'avons pas toujours le choix de nos expériences collectives et ne savons pas toujours reconnaître le meilleur chemin sans avoir emprunté le mauvais. L'essentiel demeure dans la faculté à faire éclore de ce mouvement le progrès qui n'a rien d'une histoire linéaire mais qui promet à tous, en dépassant parfois des tragédies collectives comme l'esclavage, la shoah ou Hiroshima, un avenir à la mesure de la force que cette élévation engage, dialectiquement. La mémoire sert essentiellement à ne pas reproduire le pire et à mettre en valeur le meilleur, la démocratie étant le moteur de ce principe dynamique au service de l'émancipation de l'individu comme des peuples.

Il n'y a qu'entre égaux qu'on peut parler de ses différences sans rien avoir à en craindre. C'est la possibilité même d'une mise ensemble des richesses d'une diversité des parcours pour aller vers une connaissance de l'autre comme de soi-même où la fraternité peut s'exprimer à l'aune du sentiment d'appartenir au même monde d'hommes libres. C'est par là que le mot peuple

prend tout son sens et que les fossoyeurs qui commandent à la mondialisation peuvent commencer à trembler, car cette fraternité là c'est la voie du commencement d'un règne nouveau de l'homme dont le chemin passe par l'ébranlement de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Mais rien n'est écrit à l'avance, le péril de tuer les plus beaux acquis de l'homme reste en toile de fond de cette commémoration qui divise plus qu'elle ne cherche à unir sous l'influence d'une idéologie flatteuse de la mondialisation qui feint, comme l'a fait l'Union Européenne, de proposer avec un marché sans contraintes un monde de libertés sans frontières. Ni la démocratie ni la République, ni les Droits de l'homme, ni l'homme lui-même, ne sont dans ce sens immortels.

La raison, l'homme et le prochain rendez-vous de l'histoire !

Le capitalisme constitue une injustice insultante à la condition et à la raison de l'homme, en faire table rase devrait être sans aucun doute de ce point de vue la prochaine étape à toute libération, le prochain grand rendez-vous de l'histoire. Et qui sait si, après, si nous y parvenons, nous ne célébrerons pas, un 1er mai nouveau, définitivement, son abolition.

Guylain Chevrier

historien

1 – Jean-Baptiste Belley, est né en 1737 à Gorée (Sénégal), décédé en 1805 à Belle-Île-en-Mer. Il est député de Saint-Domingue à la Convention nationale du 24 septembre 1793 au 26 octobre 1795, puis au Conseil des Cinq-Cents. Capitaine d'infanterie aux colonies au moment de la Révolution, on découvre que ce descendant de l'esclavage a combattu du côté des commissaires civils contre les colons blancs et reçu six blessures durant ces batailles contre l'esclavage. Un exemple de ce que la France a de meilleur dans son histoire.

2 – La notion d'un droit du sol est apparue avec la Révolution française (1789). La Constitution de 1791 précisait : « sont

français les fils d'étrangers nés en France et qui vivent dans le royaume ».

3 – Sigmund Freud, « Essais de psychanalyse », Petite bibliothèque Payot, Paris 1977.

4 – Revue « Sciences Humaines », « Michel Tribalat, une démographe qui dérange » à propos de son dernier livre « Les yeux grand fermés » L'immigration en France, Denoël, 2010.

5 – Marc Ferro, « Le livre noir du colonialisme » Hachette, 2003, p 136.